



Janvier 2021

Lettre d'Infos Libraires

#7

Janvier 2021 · La 7e Lettre d'Infos Libraires est en ligne. Bonne lecture !

Édito - Du soutien

Chers libraires,

Que souhaiter en ces temps incertains ? Le meilleur, toujours ! De la vaillance, de la patience, de la convivialité, on y croit !, et ce malgré les confinements, les couvre-feux et autres situations étranges. Et pour mener notre mission à bien, autant que possible, une première lettre d'infos pleine d'informations utiles, de rencontres intéressantes et d'ateliers pro. Histoire de vous apporter soutien et accompagnement en ce début 2021.

Force et courage !

Retrouvez la Lettre d'infos en ligne

Lettre d'Infos Libraires #7

Retrouvez l'ensemble des Lettres d'Infos Libraires [sur la page dédiée](#).
Pour vous abonner : [formulaire d'abonnement](#)

Au sommaire

Covid-19 #2

- Aides de l'État
- Aides de la Région

Rencontres et ateliers

- [REPORT] Auteurs de BD en Auvergne-Rhône-Alpes
- Rentrée littéraire d'hiver
- Atelier Librairie "Créateurs, repreneurs, point d'étape"
- "Créateurs, repreneurs, point d'étape" #1 2021
- "Créateurs, repreneurs, point d'étape" #2 2021
- Atelier "Transmettre sa librairie"
- Atelier "Créateurs, repreneurs : le prévisionnel"

Actualités

- Les incontournables des éditeurs sur Chez-mon-libraire
- Les éditeurs indépendants ont beaucoup à partager !
- Partir en livre 2021 : Mer et Merveilles
- 2020, un bilan en demi-teinte en librairie
- Augmentation du SMIC au 1er janvier 2021
- Recommandations tarifaires

Veille

- "Le livre face à la pandémie. Chronique d'une crise. Acte I : le choc du confinement."
- La vente de livres en ligne par les librairies indépendantes durant la crise sanitaire
- Les Français et la lecture pendant les confinements

Dispositifs d'aide et appels à projets

Contrat de filière livre - dispositif Librairies

- Prochains appels à projets : 3 mai et 4 octobre 2021.

CNL

- Aide économique aux librairies : date limite au 31 janvier 2021, pour la session de mi-mars 2021.
- Aide à la modernisation : date limite au 31 janvier 2021, pour la session de mi-mars 2021.
- Label LIR : date limite au 30 avril 2021, une seule session par an.